

LETTRE D'INFORMATION
n° 42 ETE 2007

Nous vous rappelons que l'APRAS a désormais sa page sur Internet ! Vous pouvez la consulter sur www.mae.u-paris10.fr/apras

RAPPORT MORAL

(ALLOCUTION PRONONCEE AU MOMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE, 14/02/07)

1. Fonctionnement de l'association

Depuis la dernière AG il y a dix mois (3 avril 2006), l'Association a rempli ses missions régulières et a eu de nouvelles initiatives que je vais préciser. Avant tout, je ferai le point sur la situation structurelle de notre association.

L'APRAS compte à ce jour 63 membres inscrits dont 37 à jour de leurs cotisations (payées en 2006 ou 07). Le quorum des deux tiers est donc de 25 membres. Nous avons eu deux démissions (B. Derlon lors de la dernière AG et J-P Digard le 23 décembre dernier) et nous nous réjouissons de l'arrivée de trois nouveaux membres : Aurélie Névoit, Armelle Faure et Pierre Boccanfuso. On constate la stabilité, voire un léger progrès de notre population (deux démissions, trois adhésions) mais le nombre de membres à jour de leur cotisation est en baisse (37 contre 44 l'année dernière).

Le nouveau Bureau et le Conseil d'Administration ont été constitués le 19 mai à l'issue d'un vote par courrier électronique pour remplacer les membres sortants. Le quorum avait été atteint lors de la dernière AG mais deux candidats seulement se présentaient pour 4 postes à pourvoir. Ce problème du renouvellement du CA et du bureau se pose à

nouveau cette année.

Catherine Baroin, Jean-Pierre Digard et Dimitri Karadimas démissionnent du CA (J.-P. Digard démissionne également de l'APRAS). Stefania Capone, Michèle Fiéloux et Caterina Pasqualino sont membres sortants du CA et ne souhaitent pas se représenter. Il faut donc remplacer tous ces membres, ainsi que Claude Macherel et Odile Vincent, démissionnaires en 2006, sauf cependant Catherine Baroin (2009), Jean-Pierre Digard (2008) et Dimitri Karadimas (2008) dont les mandats ne sont pas arrivés à terme.

Le bureau constitué le 19 mai perd deux postes importants, ceux de Vice-président(e) et de Trésorier(e). La fonction de Vice-Président(e) a été instaurée l'année dernière et on peut discuter de la nécessité de pourvoir ce poste. La fonction de Trésorier est indispensable. Restent : Sophie Chevalier, Secrétaire, Sophie Houdart, Chargée de la Lettre, moi-même, Président, ainsi que Birgit Muller et Emmanuelle Lallement comme suppléantes. Les autres membres du CA en fonction sont Pascale Bonnemère et Sophie Blanchy. Cela fait sept personnes en tout pour le CA. Nous avons fonctionné l'an passé à treize.

Le volant de remplacement des membres sortants ou démissionnaires du CA étant ce qu'il est, (c'est-à-dire très réduit), je propose de voter pour modifier nos statuts afin de réduire le nombre des 18 membres statutairement requis au CA. Si nous décidons de réduire le nombre à 10, cela nous oblige tout de même à trouver trois volontaires pour compléter le CA. Un poste essentiel au moins doit être pourvu au sein du Bureau, je le rappelle, celui de Trésorier(e).

Le bureau et le CA sont en pratique plus ou moins coextensifs l'un à l'autre car toutes les réunions sont des réunions conjointes des deux. Certains changements ont été annoncés et introduits dans le fonctionnement de ce dispositif. Tout d'abord les réunions sont moins nombreuses (le CA et le bureau se sont réunis 5 fois depuis la dernière AG) et les discussions ainsi que les votes au sein du CA se sont faits par courrier électronique. Afin de permettre la participation régulière des membres de région, les billets de train ont été remboursés (P. Bonnemère et C. Macdonald).

Nous notions --et j'écrivais dans l'éditorial de la Lettre N° 40-- que notre Association connaissait une situation de recul ou de stagnation. Moi-même ainsi que le CA appelions à une « refondation ». Celle-ci devait passer par un certain nombre d'initiatives qui ont effectivement vu le jour et se sont soldées par des actions positives et des résultats concrets. Je passerai en revue rapidement, pour commencer, celles qui font partie des activités régulières de notre association.

La Lettre a eu deux numéros (été 2006 et hiver 2007) assez fournis. Aux sommaires de ces livraisons notons le compte-rendu fidèle de la table ronde du 9 mars avec les représentants de la direction du CNRS, l'annonce des Assises sur lesquelles je reviendrai et une présentation de la recherche et de l'enseignement au Quai Branly, outre les comptes-rendus habituels du CA et autres nouvelles de la vie de notre association. Notons que la Lettre ne publie plus les annonces de séminaires, les programmes seront maintenant consultables en ligne sur le site web. Sophie Houdart s'est chargée de la mise en page et des tâches générales d'édition de la Lettre en collaboration avec les membres du CA. Il a également été décidé de n'envoyer la version papier de la Lettre qu'aux seuls membres à jour de leurs cotisations.

La 14e conférence Robert Hertz a été prononcée le 6 juin dernier par notre distinguée collègue et américaniste, Carmen Bernand, sur le thème « Des nations au peuple, du peuple à

l'ethnicité : Catégories culturelles et politiques en Amérique Latine (XVIIe-XXIe siècles) ». La prochaine conférence Robert Hertz (15^e du nom) aura lieu le 14 juin et aura pour titre « Les sourds comme catégorie anthropologique ». Elle sera prononcée par notre collègue Yves Delaporte, DR1 CNRS, ethnologue, spécialiste entre autres des Lapons, du monde sourd et de la langue des signes. Il est prévu un interprète pour traduire le discours du conférencier en langue signée.

Notre journée d'études prévue pour ce jour a dû, comme nous vous l'avons annoncé, être reportée car son organisateur principal, J-P Digard a démissionné et décliné toute participation à cette manifestation. Nous l'avons donc retirée du programme de cette année, en raison de la priorité désormais accordée aux Assises. La thématique de cette journée sur les langues de publication sera intégrée aux ateliers préparatoires des Assises et discutée dans ce cadre.

L'APRAS comme vous le savez, s'est dotée d'un site sur la Toile, consultable à l'adresse <http://www.mae.u-paris10.fr/apras/>. Il a été mis en ligne à l'automne grâce à Dimitri Karadimas et Stefania Capone. Un technicien concepteur a réalisé la mise en ligne, sur le site de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie de Nanterre, à partir des documents fournis par l'APRAS. Il est désormais possible de consulter l'intégralité des Lettres 29 à 40, la liste complète des conférences Robert Hertz (avec des comptes-rendus), la liste des Journées d'Etudes. Les pages « historique » et « actualités » sont encore en construction. Le site comporte également la liste avec les adresses de courrier électronique de tous les membres de l'APRAS. Une page précise la composition du bureau et du CA, ainsi qu'un contact et des indications pour les demandes d'adhésion. La mise en ligne de ce site a pris du temps pour diverses raisons mais il existe désormais et sa mise à jour fait l'objet de notre plus grande attention. Sophie Blanchy y veillera personnellement.

L'APRAS a été très présente au congrès de l'EASA (l'Association Européenne des Anthropologues Sociaux) à Bristol en septembre dernier et deux de nos membres au moins ont présenté des interventions au sein d'ateliers. Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu par Irène Bellier dans la dernière Lettre. Celle-ci et moi-même avons rencontré les responsables de l'EASA. J'ai présenté la demande que l'APRAS et l'EASA se mettent d'accord pour une formule d'adhésion conjointe permettant de réduire le coût de

celle-ci aux deux associations. Cette demande n'a pas eu de suite, la Présidente sortante de l'EASA, Doris Drackle, s'excusant de ne pouvoir faire d'exception pour une association nationale. Le rapprochement des anthropologues français en général de l'Association Européenne est néanmoins tout à fait notable, la présence de nos collègues français à Bristol ayant été assez massive.

Parallèlement j'ai présenté auprès de son Président, le Professeur Koizumi, la demande d'adhésion de l'APRAS au Conseil Mondial des Associations d'Anthropologie (WCAA). Cette demande a fait l'objet d'un examen par les autres membres du WCAA et d'un vote favorable. Nous en avons été avertis par un message du Président le 7 janvier dernier. Cette appartenance nous permet de communiquer avec l'ensemble des associations qui forment le WCAA (il y en a 22, nous sommes la 23^e), de nous mettre au courant des activités des autres associations et de participer à leurs congrès sans avoir besoin d'être membres des associations respectives¹.

2. Les Assises

J'en arrive maintenant à l'action la plus saillante menée par l'APRAS au cours des dix derniers mois et que nous avons annoncée dans la Lettre 40. Il s'agit de la préparation de ce que nous avons appelé les Etats Généraux de l'ethnologie ou de l'anthropologie sociale en France, désormais baptisé « Assises » un terme plus neutre et qui paraît mieux convenir à l'idée d'un forum national. Je rappelle l'historique de ce projet. Dès le mois de juin 2003 (il y a donc plus de trois ans !) nous avons proposé, O. Herrenschmidt, L. Caillet et moi-même, de réunir un grand colloque sur l'ethnologie en France pour en faire l'examen critique et le bilan, à l'instar du colloque organisé par Condominas et Dreyfus-Gamelon en 1977. Cette proposition soumise au CA de l'APRAS et qui avait été favorablement retenue est restée dans les tiroirs en raison des disponibilités limitées des organisateurs.

L'idée continuait cependant à faire son chemin et à être régulièrement évoquée dans les réunions du CA. A l'issue de notre dernière AG et tenant compte de la nécessité de dynamiser la vie de notre association en prenant des initiatives fortes, l'idée des Assises s'est de nouveau imposée et le CA a pris la

décision d'agir dans ce sens. Or un certain nombre d'entre nous pensaient alors ouvrir largement l'organisation de cette manifestation et l'idée d'une collaboration avec nos collègues de l'AFA s'est imposée de plus en plus explicitement à l'issue des discussions que nous avons eues entre nous. Cette idée avait d'ailleurs été explicitement formulée par I. Bellier dans son rapport moral lors de la dernière AG. Malgré l'opposition de certains, dont J-P Digard (sa démission est liée à cette question), nous avons voté et pris la décision de collaborer avec l'AFA et d'autres associations, dont « Passerelles » et de mettre en place un comité préparatoire ouvert à des participants non membres de l'APRAS. Ainsi le 7 juillet dernier ce comité se réunissait pour la première fois. Il comptait 3 membres de l'AFA et un de Passerelles sur les 11 personnes présentes. Cette première réunion et celles qui ont suivi le 27 septembre et le 20 octobre ont permis par une discussion très ouverte de définir le format, les thématiques, les dates, les lieux et les autres modalités de mise en place des Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en France.

Pendant toute cette période une excellente atmosphère a régné et le travail accompli par ce comité de bénévoles et de volontaires a été efficace et productif. La réunion du 20 octobre fut décisive. Elle a abouti à mettre en place un comité de pilotage dont le rôle était d'assurer un secrétariat pour la gestion des Assises, l'envoi de demandes, la correspondance avec les participants, la gestion du budget, etc. A cette réunion se joignaient pour la première fois deux nouvelles personnalités, E. Daphy et Y. Fer de l'AFA. Une autre décision importante fut de mettre en place un site interactif et coopératif très largement ouvert qui serait le site où les nouvelles des Assises seraient mise en ligne et où, surtout, seraient accueillies les propositions et les opinions de chacun préparant ainsi directement les débats qui auraient lieu au cours des Assises.

Le comité de pilotage devait comprendre Birgit Muller, Irène Bellier, Laurent Bazin, Charles Macdonald, Eliane Daphy et Alexandre Soucaille. A ce comité se joignait ensuite Vincent Battesti, l'un des deux artisans principaux du site web avec E. Daphy. Là encore ce comité de pilotage reflétait une diversité d'appartenances (AFA, APRAS, Passerelles).

Dans les semaines qui ont suivi, pressés par le temps pour prendre des décisions importantes et délicates (notamment celle

¹ Par exemple, en tant que membres de l' APRAS et donc du WCAA nous n'avons pas besoins de cotiser à l'AAA pour participer à leur congrès

concernant le choix des intervenants), les membres du comité de pilotage se sont opposés sur différents points et des échanges assez vifs ont eu lieu entre plusieurs membres notamment, Eliane Daphy, Laurent Bazin et moi-même. Ces divergences de vue, peut-être assez personnelles, se sont cependant alignées sur les appartenances associatives (AFA vs. APRAS) et ont débouché sur ce qui pouvait apparaître comme un conflit entre les deux associations ou leurs représentants. J'ai porté cette question à l'attention du CA de l'APRAS qui m'a assuré de son soutien. Tout cela a abouti à une impasse dont nous ne nous sommes sortis que grâce à la proposition de A. Soucaille de dissoudre simplement le comité de pilotage et de revenir à la solution du comité de préparation. C'est ce qui a été fait et lors d'une réunion ultérieure, le 30 novembre, nos différends ont été mis à plat et la préparation des Assises a pu se poursuivre. Ce comité de préparation comprend actuellement une quinzaine de personnes dont six membres de l'APRAS (I. Bellier, S. Chevalier, S. Houdart, E. Lallement, C. Macdonald et B. Müller).

En réalité les travaux préparatoires n'ont jamais cessé. Le site web (<http://assisesethno.org/>) a été mis en place et a commencé à fonctionner dès le mois de novembre, les grandes thématiques (appelées « pistes ») avaient été définies en sous-comité, un budget avait été calculé, le format redéfini, les lieux et dates longuement prévus, et sur cette base des lettres de demande de soutien (destinées à l'IRD, au CNRS, au MAE, à la ville de Paris, à la Région Ile-de-France, à la Mission de l'Ethnologie, etc.) avaient été préparées et certaines envoyées. Ce comité de préparation est resté et reste donc tout à fait actif et l'engagement de l'APRAS dans ce processus et au sein du comité préparatoire des Assises est maintenant irréversible, cela d'autant plus que le CA a voté un soutien de 2000 Euros (à la même hauteur que l'AFA) pour l'organisation et la tenue de cette manifestation dont le coût est estimé à 30 000 Euros.

Ce comité je le rappelle n'est pas strictement un comité paritaire AFA-APRAS mais comprend d'autres collègues membres ni de l'une ni de l'autre association. L'APRAS, dans la perspective de la préparation aux Assises, s'est associée à l'AFA pour un séminaire intitulé « Transformations des institutions de recherche et d'enseignement, production des connaissances, idéologies ». Deux membres de l'APRAS, Irène Bellier et

Sophie Chevalier, participent à la coordination générale de ce séminaire. Ces deux membres de plus coordonnent deux séances (la première a eu lieu le 13 février sur l'enseignement de l'anthropologie) ; Birgit Müller coordonne une troisième séance. Notons également que sur les quatre grandes thématiques, ou « pistes », qui structurent les Assises, trois sont coordonnées, exclusivement ou non, par des membres de l'APRAS.

Je n'en dirai pas plus sur l'organisation et le format de ces Assises dont vous avez tous pu avoir connaissance par la rubrique qui lui est consacrée dans la dernière Lettre. Nous en reparlerons encore au cours de la discussion qui va avoir lieu pendant cette AG. Je voudrais simplement poser la question suivante : avons-nous eu raison ou tort de faire le pari d'une collaboration avec l'AFA ? Mon avis est que malgré les difficultés que nous avons rencontrées, l'organisation de cette grande manifestation est maintenant en très bonne voie. Je dois aussi signaler que les membres de l'AFA présents au comité de préparation ont eu d'importantes et heureuses initiatives. Nous avons eu une inquiétude relative au contrôle exclusif du site web par des membres de l'AFA. Ce point a été réglé entre nous et l'administration du site reste commune et partagée. Cette crainte comme d'autres je crois sont apaisées et nous allons de l'avant avec beaucoup plus de sérénité. L'usage du séminaire de l'AFA comme atelier de préparation d'une des thématiques des Assises a été agréé par le comité d'organisation. L'APRAS apporte son concours et sur ce point il n'y a pas eu comme l'a cru J-P Digard d'abus de la part de l'AFA. Je reste sur le constat que notre association, l'APRAS, ne peut pas en la circonstance jouer à cavalier seul et doit d'une façon ou d'une autre se transformer et agir de concert avec d'autres. Je suis convaincu qu'on ne pouvait pas ne pas faire le pari d'une collaboration. Dans celle-ci l'APRAS maintient et n'abdique en aucune façon un rôle d'animation central.

3. L'avenir de l'APRAS

Les Assises ont posé le problème des rapports entre associations, au premier chef bien sûr l'AFA et l'APRAS, et ont réouvert la question de notre situation en perte d'audience. Comment envisager l'avenir ?

Un rapport concernant l'AFA nous apprend que les problèmes que rencontre l'APRAS ne sont pas totalement étrangers à nos collègues de l'AFA. Ici et là on se demande si une anthropologie française fractionnée entre divers et plus ou moins hostiles groupements

associatifs est profitable à notre travail, nos études, notre image, nos intérêts professionnels. Plus d'un chez nous et ailleurs souhaitent un regroupement de nos associations. Certains hésitent, d'autres y sont opposés. Personne à ma connaissance n'a fait de proposition claire à ce sujet. Ce débat, il n'est pas trop tôt pour l'entamer et c'est pourquoi je souhaite qu'il soit mis à l'ordre du jour de notre présente AG. Je n'en attends aucune décision mais je souhaiterais que nous commencions à y réfléchir.

Les Assises ont mis à leur programme une dernière séance plénière consacrée à cette question. Etant donné le clivage assez ancien et bien ancré de nos structures associatives avec leurs idéologies et leur mode de recrutement

respectifs, une simple fusion à partir d'une table rase complète ne semble pas possible. Il faudra intégrer les actifs et les traditions que nous avons « inventées » mais aussi honorées sur toutes ces années : l'AFA a un journal qui a sa place dans le paysage professionnel et académique, l'APRAS a sa « distinguished lecture » qui scande le passage de l'année universitaire. Je vous invite donc à un travail d'imagination sur ce que pourrait être le futur paysage associatif de l'an 2008, sans compromettre ou oublier ce qui constitue notre « capital » et qui fait partie de notre histoire.

Charles MacDonald, président

RAPPORT FINANCIER

(AU MOIS DE MAI 2007)

Nos recettes sont issues exclusivement des membres de l'Association. La cotisation est restée au montant fixé en 2002, à savoir 40 Euros.

Au total, les recettes des cotisations 2007, dont certaines ont été versées pour acquitter les droits de 2006, s'élèvent à 240 euros.

Le compte sur livret au 31/03/07 affiche 2720,10 euros après que 1000 euros eurent été versés sur le compte courant.

Les dépenses depuis février 2007 s'élèvent à 2236,50, dont 2000 euros de contribution de l'APRAS au financement des Assises. Il faut cependant prendre en compte de nouvelles dépenses pour la conférence Robert Hertz le 14 juin dont 345 euros (devis) pour le cocktail et 168 euros correspondant probablement à notre part des frais de traduction en langue de signes (l'autre moitié étant payée par l'EHESS) En résumé, le mouvement général du compte s'établit comme suit :

Actif 2007

Solde du CC au 31/03/07 : 3073,00 euros
(dépenses et recettes actées par la banque)

Moins 2000,00 euros
pour lesquels j'ai déjà fait le chèque

Compte sur livret au 31/03/07 : 2720,10 euros

TOTAL : 3793,10 euros

Pour 2007, nous avons prévu de réaliser la conférence Hertz, et comme d'habitude les lettres d'information. Les fonds paraissent suffisants pour organiser ces activités.

Birgit Müller, trésorière

Veillez, s'il vous plaît, à être jour de votre cotisation 2007 !! Vous pouvez envoyer votre chèque de 40 euros à APRAS, BP 202, 75264 Paris Cedex 06

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU

14 FEVRIER 2007

L'assemblée générale ordinaire de l'APRAS s'est tenue le mercredi 14 février 2007 à 14h, dans la salle 214 de la Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail, 75006.

Conformément aux statuts, le bureau sortant fait fonction de bureau de l'Assemblée et la secrétaire générale, S.Chevalier, préside la séance. Il est procédé au décompte des présents (18) et à la vérification des mandats qu'ils détiennent (12). A l'ouverture de la séance, 37 des 63 membres de l'Association sont à jour de leur cotisation; le quorum égal aux deux tiers des membres de l'Association est de 25. Avec 30 membres présents ou représentés, l'assemblée est constituée.

La secrétaire générale donne la parole à Charles Macdonald, président, pour la présentation du rapport moral (publié ci-dessus). Le rapport moral, soumis au vote à main levée, est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Caterina Pasqualino, trésorière, pour la présentation du rapport financier qui est mis en discussion, voté et approuvé à l'unanimité.

A propos des dépenses pour 2007, il y aura celle de la subvention aux Assises : l'APRAS s'est engagée à hauteur de 2 000 euros. Charles Macdonald mentionne également celle, éventuelle, liée à l'engagement d'un interprète en langage des signes lors de la prochaine conférence Hertz qui sera donnée par Yves Delaporte.

Jean-Pierre Chaumeil demande quelle est la politique des cotisations ; qu'envisage-t-on à propos des personnes qui ne payent pas leur cotisation, mais qui n'ont pas formellement démissionné ? Selon les statuts, les personnes qui ne payent pas leur cotisation durant les deux dernières années sont considérées comme démissionnaires. On décide alors d'envoyer à nouveau une lettre de rappel à ces personnes (C. Pasqualino l'avait déjà fait l'an passé sans grand succès). Si elles sont toujours intéressées, elles doivent payer les arriérés.

Lors de la mise à jour du site, on éliminera toutes les personnes qui n'ont pas réagi à la lettre de rappel. De même, la Lettre

ne sera envoyée qu'aux personnes qui sont à jour de leur cotisation.

La discussion s'engage à propos des Assises et de l'engagement de l'APRAS. Charles Macdonald est revenu dans son rapport moral sur les problèmes d'organisation; il précise que la question du choix des intervenants pour les séances plénières n'est pas encore réglée, même s'il a été décidé de faire appel à des collègues étrangers et à des personnes hors de la discipline pour réduire les occasions de conflits dans le comité de préparation. Quant aux pistes proposées, elles concernent des questions institutionnelles, mais aussi intellectuelles.

Jean-Pierre Chaumeil s'interroge sur le rôle des universités, en particulier de l'ADEES (Association des Ethnologues de l'Enseignement Supérieur). Isabelle Lausent-Herrera revient sur les discussions qui ont eu lieu lors d'une table ronde sur l'enseignement organisée dans le cadre de la préparation des Assises. Il lui semble que l'on assiste à une sorte de « dilution » de l'anthropologie. Emmanuelle Lallement rappelle qu'il faut aujourd'hui penser l'anthropologie au-delà des départements d'anthropologie, et que cela ne signifie pas un enseignement de moins bonne qualité. Charles Macdonald abonde dans ce sens, en mentionnant l'impact de l'anthropologie sur les autres disciplines. Cependant, il ne faut pas oublier de former des anthropologues de « A à Z » précise Brigitte Baptandier. Tiphaine Barthélémy ajoute qu'il y aura toujours des « gardiens du temple » et qu'il faut laisser la réflexion aussi ouverte que possible.

Il semble donc important, et urgent, de définir ce qu'est l'anthropologie aujourd'hui, quelle est son identité, en replaçant cette réflexion dans les conditions matérielles historiques de la discipline, comme le rappelle Sophie Blanchy. Brigitte Baptandier regrette qu'aujourd'hui l'APRAS semble ne plus rien « dire » de cette identité et avoir perdu son dynamisme.

Enfin, Dimitri Karadimas pose la question de la finalité des Assises : qu'est-ce

qu'on en attend ? Et pour qui ? Il regrette que ne soient pas discutées plus explicitement les positions actuelles dans la discipline (comme le rapprochement avec l'histoire, etc.). Il fait remarquer que la spécificité de notre discipline est sa manière bien particulière d'aborder le social qui la distingue de toutes les autres disciplines. Plus que des objets spécifiques, ce sont les questions que se posent les anthropologues et la façon dont ils ont d'y répondre qui font la spécificité de cette discipline. On peut donc dire que ces Assises sont d'abord pour nous-mêmes, et bien sûr pour les institutions (visibilité). J.-P. Chaumeil et N. Revel rappellent que les relations avec les autres disciplines sont centrales pour l'anthropologie qui s'est construite dès ses débuts sur l'interdisciplinarité. En conclusion, toute l'assemblée reconnaît qu'il était indispensable de s'associer avec l'AFA pour organiser un tel événement.

La discussion sur les Assises introduit la question de l'avenir de l'APRAS et plus généralement d'une éventuelle refondation des associations d'anthropologues en vue de la constitution d'une seule association française pour la recherche en anthropologie. Si Sophie Blanchy considère qu'à plus ou moins long terme nous n'aurons pas le choix si les associations veulent continuer d'exister ; Dimitri Karadimas pense qu'il ne faut pas se presser et voir comment se passent les Assises avant de faire des compromis, qui seront inévitables s'il y a refonte en une seule association. En conclusion, il apparaît que ces Assises constituent des enjeux importants pour l'anthropologie française, du point de vue de son identité, des institutions et des associations qui la représentent.

On en vient ensuite au renouvellement du Conseil d'administration dont sept membres restent: Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Sophie Chevalier, Sophie Houdart,

Emmanuelle Lallement, Charles Macdonald, Birgit Müller ; Les membres sortants sont Stefania Capone, Michèle Fiéloux et Caterina Pasqualino. Catherine Baroin, Jean-Pierre Digard et Dimitri Karadimas démissionnent du CA.

Les membres suivants sont donc à remplacer : Stefania Capone, Michèle Fiéloux, Caterina Pasqualino, Claude Macherel et Odile Vincent (ces deux derniers démissionnaires durant les années précédentes et dont le mandat arrive à échéance). Trois candidats se présentent : Maria Couroucli, Aurélie Névoit et Nicole Revel. Ces candidates sont élues par 27 voix (unanimité), 15 votants et 12 procurations.

Au vu de la difficulté récurrente de trouver un nombre suffisant de candidats pour renouveler le CA, le président propose d'amender les statuts pour réduire le CA à 10 membres. Cet amendement est accepté à l'unanimité des votants. Le nouveau Conseil d'Administration de l'APRAS est ainsi constitué : Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Sophie Chevalier, Maria Couroucli, Sophie Houdart, Emmanuelle Lallement, Charles Macdonald, Birgit Müller, Aurélie Névoit et Nicole Revel.

Ce nouveau Conseil d'Administration de l'APRAS s'est réuni après l'AG et a formé un nouveau bureau dont la composition est la suivante:

Charles Macdonald : Président

Sophie Chevalier : Secrétaire Générale

Birgit Müller : Trésorière

Sophie Houdart : Chargée de la Lettre

Sophie Blanchy : Chargée de la mise à jour du site Web.

En outre Emmanuelle Lallement s'est portée volontaire pour être suppléante-adjointe au poste de secrétaire.

Sophie Chevalier, secrétaire

Réunion du 14 février

Présents : Sophie Blanchy, Pascale Bonnemère, Stefania Capone, Sophie Chevalier, Michèle Fiéloux, Sophie Houdart, Dimitri Karadimas, Emmanuelle Lallement, Charles Macdonald, Birgit Müller, Caterina Pasqualino.

Le CA se réunit en préparation de l'AG qui suivra l'après-midi.

1. Membres du CA et de l'APRAS

CA :

- Catherine Baroin, Jean-Pierre Digard et Dimitri Karadimas démissionnent du CA ; et pour J.-P. Digard, également de l'APRAS.

- Stefania Capone, Michèle Fiéloux et Caterina Pasqualino sont membres sortants du CA et ne souhaitent pas se représenter.

- Les membres suivants sont à remplacer : Stefania Capone, Michèle Fiéloux, Caterina Pasqualino, Claude Macherel et Odile Vincent (ces deux derniers démissionnaires durant les années précédentes et dont le mandat arrive à échéance).

- Les membres suivants ne peuvent pas encore être remplacés : Catherine Baroin (2009), Jean-Pierre Digard (2008) et Dimitri Karadimas (2008).

APRAS :

37 membres sont à jour de leur cotisation ; 64 personnes figurent sur la liste des adhérents ; 10 procurations avant l'AG ; le quorum des 2/3 est donc de 25 personnes.

La décision est prise de n'envoyer la lettre qu'aux membres à jour de leur cotisation. Les convocations aux AG ne seront plus qu'envoyées électroniquement ; on décide aussi d'accepter dorénavant les procurations électroniques (l'adresse faisant office de signature).

2. Composition du CA

Le CA accepte la proposition du président de réduire le nombre des membres du CA et donc de voter en AG la modification des statuts. Le nombre pourrait être réduit à 7 ou 8 personnes selon les candidatures.

3. Composition du Bureau

Charles Macdonald : président

Birgit Müller : trésorière

Sophie Chevalier : secrétaire avec l'assistance de Emmanuelle Lallement

Sophie Blanchy : site Web

Sophie Houdart : la Lettre

Le poste de trésorier va être particulièrement mis à contribution cette année, avec les Assises, même si les sommes reçues vont circuler par la MSH.

4. Site Web

Stefania rend compte du travail accompli ; certaines rubriques nécessitent encore des améliorations. Il faut mettre en ligne l'ensemble des conférences R. Hertz, et mettre à jour la liste des adresses (en collaboration avec la trésorière). Il manque les logos de la EASA et la WCAA. La rubrique « Actualités » doit être réservée aux séminaires.

5. Lettre

Le contenu de la Lettre 42 est discuté et son sommaire établi.

6. Journée d'études

La journée d'études « Langues de publication » est supprimée, pour l'instant. Il semble plus pertinent de se concentrer et de motiver les membres de l'APRAS à participer aux Assises. Et on pourrait peut-être intégrer cette problématique dans une des pistes de réflexion des Assises. Sinon, il faut l'organiser après les Assises, en 2008.

SECTION 38 : SOCIÉTÉS ET CULTURES, APPROCHES COMPARATIVES

RAPPORT DE CONJONCTURE

La section 38 « Sociétés et Cultures : approches comparatives » représente une configuration singulière. L'ancrage anthropologique bien connu et précieux de cette commission, et son attachement au « terrain » ethnographique, vont de pair avec le souci de faire vivre un lieu de confrontation entre l'anthropologie générale et diverses spécialités (ethnolinguistique, ethnomusicologie, ethnoarchéologie), mais aussi entre l'anthropologie sociale et l'anthropologie culturelle, l'anthropologie historique et l'anthropologie contemporaine. De plus l'ensemble des sciences sociales des religions est partie intégrante de la section.

Cette commission a largement pris part aux discussions qui, de décembre 2005 à mars 2006, ont animé la communauté scientifique qui se reconnaît dans l'intitulé général « anthropologie ». Ces débats, dépassant l'occasion de leur émergence, ont suscité un véritable examen de conscience de la discipline dont il a semblé opportun de tirer profit. En conséquence ce rapport de conjoncture échappe aux habitudes du genre. Nous ne nous sommes pas limités au bilan thématique et bibliographique, fatalement partiel et partial. Même si les références ou les allusions aux travaux récents ne manquent pas, nous avons choisi de situer au premier plan les questions et les perspectives qui ont été récemment esquissés pour l'anthropologie, au CNRS et au-delà. Pour ce faire, une vision plus large – y compris chronologiquement –, une certaine liberté d'appréciation et de ton sont nécessaires. A notre avis elle ne contrarie pas l'effort d'objectivation d'une conjoncture scientifique – nationale et internationale – qui reste le but de cet exercice. Notre propos adoptera donc successivement trois points de vue en tentant de répondre à trois demandes : 1° Que place-t-on aujourd'hui, ici et là, sous l'expression « crise de l'anthropologie » ? 2° Quels sont les domaines qui ont connu, ces toutes dernières années, une émergence ou un renouvellement prometteurs ? 3° Quelles projections peut-on faire, aujourd'hui, quant aux développements de la discipline, en tenant compte de sa situation institutionnelle et démographique ainsi que de ses rapports et

échanges avec les disciplines voisines.

I. Une crise de l'anthropologie ?

Ce que nos prédécesseurs (voir les deux *Rapports de conjoncture* précédents) avaient identifié comme une « crise de l'anthropologie », faisait référence à une sorte de « tournant textuel », fondé sur une relativisation radicale de la connaissance ethnographique et de son compte-rendu écrit. L'allusion était claire : le débat qui faisait rage depuis le début des années 1980 aux USA à propos d'une redéfinition postmoderne de la connaissance de l'homme et des sociétés constituait la toile de fond des bilans français. On s'accordait cependant sur le fait que les échos de cette mise en question radicale (qui touchait simultanément, bien que de façon plus nuancée, la discipline historique) étaient atténués, sans doute par l'ancienneté et la richesse de la tradition intellectuelle française. De fait, la notion de « crise » accompagne depuis un bon siècle tous les efforts de définition du projet anthropologique, au point que, sous un regard rétrospectif, ce terme en vient à caractériser les périodes de renouvellement de ce champ disciplinaire. Lévi-Strauss intitule, en 1961, un de ses articles de politique scientifique « La crise de l'anthropologie moderne », Boas, Malinowski et d'autres avaient posé des diagnostics proches pour les générations précédentes. Sans céder à l'alarme devant un mot qui signifie simplement que « les choses bougent », il convient cependant d'identifier les enjeux du moment et, de ce point de vue, le Comité National du CNRS s'avère un excellent poste d'observation dans la mesure où il nourrit une connaissance de l'anthropologie *telle qu'elle se pratique*, en particulier dans les laboratoires et chez la jeune génération de chercheurs. Bien évidemment le CNRS n'est pas le tout de l'anthropologie (nous y reviendrons plus loin) et l'espace intellectuel où elle évolue est devenu pleinement international avec, il faut le souligner, une domination écrasante de la référence anglo-saxonne qui cumule aujourd'hui les avantages de la prééminence linguistique et de l'hégémonie communicationnelle.

Nous nous en tiendrons, dans ce rapport, aux grandes lignes d'une conjoncture, « critique » puisqu'elle contraint à des choix. Nous n'insisterons pas, même si cela n'est pas sans incidence, sur les effets qu'ont eu, ces quinze dernières années, la disparition et le retrait professionnel de plusieurs collègues qui ont, dans le demi-siècle précédent, fondé la diversité de l'anthropologie à la française ; le nécessaire temps du deuil semble aujourd'hui achevé, la nouvelle génération de chercheurs a dépassé le sentiment de la perte. Insistons plutôt sur ce que l'on identifie, à tort selon nous, comme les symptômes irréfutables d'une dissolution du projet anthropologique et donc comme une fin possible de la discipline.

Quelques-uns nous disent, en gros, que les quatre piliers de la définition disciplinaire canonique seraient, progressivement depuis une trentaine d'années, sapés à la base :

1) L'exercice du « terrain », souvent conçu comme une imprégnation solitaire (même si ce type d'expérience est loin de dominer le développement historique de l'anthropologie), n'est plus l'apanage des ethnologues. Sociologues, historiens, géographes, linguistes, psychologues... ont une pratique du terrain souvent plus explicite dans ses présupposés et « l'ethnographie » est en train de se réduire à une méthode de collecte des données à disposition de tous, à côté, par exemple, du dépouillement d'archives, de l'enquête par questionnaire ou de l'application de tests de tout type. En bref, le savoir-faire de l'ethnographe, fondé sur une familiarité de longue durée avec un groupe restreint dont il pratique les langues et dont il adopte, en partie, le mode de vie, serait entré dans la boîte à outils des sciences sociales du contemporain. où il s'enrichit de techniques plus ouvertement objectivistes. L'attachement des ethnologues à cette spécificité, qu'ils présentent communément comme le noyau de leur identité professionnelle, serait donc devenu anachronique (Giddens 1995 ; Lenclud 2006).

2) « L'inventaire des différences », pour reprendre le titre de Paul Veyne, a balisé l'horizon programmatique de l'anthropologie pendant deux siècles. Il s'appuie sur les multiples expériences de « l'altérité », parfois développées sous la forme d'un « ethnocentrisme critique » (De Martino 1977). Ses corrélats essentiels sont la valorisation des groupes « mal connus », des « langues rares » et « l'urgence » à aller étudier les « derniers ». On peut considérer, même si ces arguments rhétoriques survivent dans le discours commun

et dans l'image publique de l'ethnologue, que cet inventaire, généralement décrit en termes « ethniques » et culturels, est sur le point d'être achevé ; le retour sur des terrains « à revisiter » ne suffisant plus à en prolonger le programme. Lévi Strauss prévoyait d'ailleurs le moment où l'anthropologie se consacrerait essentiellement à l'interprétation de la masse des données archivées qui renseignent sur les sociétés humaines connues ; ce moment semblerait s'être très rapidement rapproché.

3) La notion de culture, objet d'un débat de définition récurrent, tombée, entre temps, dans l'usage commun, désigne, à la fois, la singularité anthropique au sein des espèces zoologiques voisines et l'ensemble des « mœurs, coutumes et institutions » qui confère un « style » particulier à chaque groupe défini par contraste. La notion d'inconscient, au sens non freudien que lui prêtent beaucoup d'anthropologues, s'articule sur cette dernière définition et désigne, dans l'expérience indigène, « les choses que l'on sait quand on n'y pense pas » (J. Joubert), l'ensemble coutumier des façons de dire et de faire propre à un monde social particulier et ressenti comme tel. Cette notion a subi des attaques de tous genres qui visent essentiellement sa réification dans une approche purement typologique et son emprise sur la finalité ultime de l'entreprise ethnologique qui se donne souvent comme ambition de décrire « une culture » ou « une identité », ce qui revient à peu près au même (G. Lenclud). Dans la période récente les anthropologues français ont participé au débat sur deux plans bien distincts. Les uns ont désigné les processus de métissage comme l'état « normal » de la dynamique des cultures (J.-L. Amselle, S. Gruzinski). Les autres ont donné pour objet à l'ethnographie non la « culture », qui ne serait qu'un agrégat inconnaissable, mais la « situation », le nœud d'interrelations dans lequel l'ethnographe est impliqué et qui serait seul descriptible et analysable (J. Bazin). Une évolution assez semblable a donné naissance, il y a trois décennies, au programme d'enquête de la micro-histoire dans lequel quelques ethnologues se reconnaissent (A. Bensa).

4) En cherchant à définir la spécificité et l'unité de l'homme à travers la diversité des réalisations sociales et culturelles, l'anthropologie s'est, dès l'origine, donnée le programme universaliste qui la singularise en tant que discipline. La variété des théories d'ensemble, la diversité des perspectives et des pondérations possibles dans la description du

social en général n'ont pas éliminé cette ambition première, même si elle est plus ou moins affirmée. Il s'agit toujours, pour paraphraser la formule de Rousseau, d'identifier les différences afin d'en extraire les propriétés qui fondent la comparaison des sociétés et des cultures, œuvres de l'*anthropos* en tant que tel et milieu qui, dans un processus d'auto-engendrement, a produit l'homínisation. La recherche d'*universaux* ou d'*invariants* – qui revient à attribuer aux productions culturelles des propriétés que la pensée scientifique réserve généralement au monde physique – se justifie, en dernière instance, par la référence à des constantes transhistoriques de « l'esprit humain ». Ce dernier, autrefois spécifié en une typologie de « mentalités » ou de modes de la « pensée », a longtemps fait fonction de présupposé, hors de la prise directe de toute enquête. Le programme universaliste de l'anthropologie semblait donc se résigner à demeurer assez largement virtuel à l'exception de quelques percées de portée générale qui n'ont cessé, ces dernières années, de nourrir la réflexion et le débat (théorie du don ; systèmes de parenté ; principes organisateurs des taxinomies ; formule canonique du mythe...). Or, dans les trois dernières décennies, ce programme a été reformulé par la psychologie cognitive dans des termes qui ouvrent des perspectives empiriques à l'enquête sectorielle. On aurait donc assisté à un transfert définitif du programme universaliste d'une discipline vers une autre qui se donne directement et pleinement « l'esprit humain » comme terrain d'investigation.

Dubitative quant à sa méthode, ses objets et son programme fondateur, l'anthropologie serait donc entrée d'elle-même en crise, il y a une vingtaine d'années

Chacune des grandes questions que nous venons d'évoquer mériterait une discussion de longue haleine qui n'a pas sa place ici. Quelques réflexions suffiront à indiquer à quel point les diagnostics présentés ci-dessus, en dépit de leur pertinence partielle, débouchent sur des conclusions contestables car ils opèrent des simplifications qui ne résistent pas à la confrontation avec les pratiques actuelles de l'anthropologie.

1) Quant au **terrain**, retenons que l'ethnographie demeure, par sa pratique intensive, une expérience de connaissance qui n'a pas été remplacée. Soulignons surtout le fait que, loin de se figer dans un modèle canonique, la notion de terrain n'a cessé d'être interrogée et enrichie en France du simple fait de la diversification des objets de l'enquête et

des conditions d'exercice de l'ethnographie. Sur ce plan, la pratique de terrains proches, a priori dépouillés de tout exotisme, situés dans des sociétés imprégnées d'écriture et dans lesquels l'ethnologue n'occupe plus systématiquement une position sociale dominante par rapport au groupe qui l'accueille, a profondément contribué à un renouvellement et à une ouverture. Des alliances anciennes ont intégré dans la pratique des ethnographes de multiples protocoles de construction des faits empruntés à la linguistique, à la psychologie, à l'histoire, à la démographie... L'ethnographie de l'énonciation, de l'interaction ou de la performance a préparé l'orientation pragmatique qui semble aujourd'hui favorisée (Fabre 1992). Le choix d'ensembles qui outrepassent la dimension du petit groupe local – certains constitués par des foules provisoires de multiples origines, d'autres animés par des déplacements de grande ampleur – a renoué, par des chemins divers, le lien méthodologique avec la sociologie et la géographie. En bref, c'est plutôt l'invention continue des manières d'enquêter qui caractérise une ethnologie qui, à la différence de sciences voisines, n'a jamais fait un sort à part à la discussion de ses méthodes au sens étroit du terme, privilégiant plutôt le questionnement avant d'élaborer ses voies plurielles d'investigation. C'est donc une impression d'éclectisme raisonné et inventif que donne aujourd'hui le tableau des manières de faire des ethnographes.

2) Si le constat d'une **fin de l'inventaire « ethnique »** peut être partagé, il a pour corollaire l'émergence d'une autre manière de concevoir l'objet de la recherche. En gros, et cela est sensible dans les dossiers que la section 38 examine, on constate le passage d'une génération tendanciellement attirée par l'encyclopédisme du local (« tout étudier sur un terrain délimité ») à une autre qui favorise plutôt le choix thématique, la comparaison à moyenne ou longue distance et l'extension géographique et historique de l'enquête en fonction des questions surgies au cours du travail analytique. L'aire et la profondeur temporelle de la recherche ne sont plus données par le découpage reçu du continuum humain, elles sont une dimension essentielle de l'objet intellectuel construit par le chercheur.

3) **La critique de la notion de « culture »** a porté, légitimement, sur l'enfermement dans l'isolat « ethnoculturel » et identitaire et a promu des analyses qui placent en leur centre la circulation, l'échange, le syncrétisme et le métissage, autant de termes redéfinis en

profondeur. De même, dans la continuité de la réflexion wébérienne, l'anthropologie française a produit des analyses critiques de catégories générales (par exemple, le grand partage entre « sociétés de la tradition » et « sociétés modernes »), en insistant plus particulièrement, dans la lignée de Louis Dumont et dans un dialogue avec les historiens et les philosophes de l'histoire, sur la question des « exceptions historiques » – occidentale, chinoise... – au sein des sociétés du monde, préalable à toute anthropologie de la mondialisation (Dumont, Elias, Gauchet). Un riche débat s'est d'ailleurs ouvert sur l'utilité de ces oppositions.

En outre, à une autre échelle, il convient de relever le dynamisme maintenu d'une répartition en « aires culturelles » qui ouvrent nécessairement le pluralisme culturel à la comparaison méthodique, à l'analyse des diverses « ethnogenèses » ainsi que des politiques de la domination ethnique voire raciale. L'anthropologie française, et c'est une situation aujourd'hui assez exceptionnelle en Europe, possède un acquis de connaissances accumulées sur de vastes régions privilégiées du globe. Les principaux territoires de l'ethnologie sont actuellement les mondes amérindiens (surtout l'Amérique du Sud), le sous-continent indien et ses marges himalayennes, l'Asie centrale et l'Asie du Sud-Est, l'Océanie, plus partiellement la Chine et le Japon. Les sociétés européennes, notamment méditerranéennes, restent un très vivant objet contemporain d'étude. De nombreux ethnologues travaillent toujours sur les mondes africains et arabo-musulmans.

Restent également, et plus que jamais posées, les deux questions qui ont fondé la pertinence de la notion de culture.

- La première, chapitre essentiel de l'approche phylogénétique, porte sur l'espèce humaine comme productrice de culture ; et ici, dans la lignée de Leroi-Gourhan, le dialogue avec les paléontologues de l'hominisation, les éthologues spécialistes des primates et les archéologues préhistoriens est essentiel.

- La seconde tente de définir dans son essence l'habitus collectif, « l'intimité culturelle » (M. Hertzfeld), bref ce qui fait « tenir ensemble » une société qui se perçoit dans sa différence. On a généralement confondu cet implicite culturel avec une sorte d'inconscient, mais comment ne pas voir à l'œuvre dans chaque culture des discours d'explicitation qui introduisent une dimension réflexive où se

manifeste en clair des choix généralement impensés ?

Partant de là, s'est développé un troisième angle d'analyse de la culture dont l'anthropologie s'empare actuellement. En effet, le terme désigne aujourd'hui, dans toutes les sociétés du monde, une catégorie d'objets, d'espaces et de pratiques porteurs de valeurs, champ d'une politique locale, nationale et mondiale des arts et du patrimoine et ressource pour tous les processus d'identification, collective et personnelle. Cette autonomisation introduit une distance et une réflexivité particulières dans les objets classiques de l'ethnologie, aboutissant parfois à un recyclage identitaire ou touristique de ses résultats. Elle conduit, en tout cas, à une réactivation critique de la notion de culture, suscitant une sorte d'anthropologie au second degré.

4) La question des invariants maintient l'anthropologie au contact de ce qu'il faut bien appeler son socle philosophique et, de ce fait, elle semble échapper, par nature, au consensus. En effet, sur ce thème, le débat est d'une richesse constamment renouvelée et porte, au moins, sur trois niveaux.

D'abord une large part des anthropologues, si ce n'est leur majorité, ignore ou récuse la question de « la nature » ou de « l'esprit » humains. Attachés à décrire le fonctionnement de relations et de systèmes sociaux, convaincus du caractère forcément historique de leur objet ou opposés, dans une lignée nietzschéenne que Michel Foucault a remarquablement incarné, à l'idée même que l'homme possède une *nature* transhistorique, ils ne se considèrent pas moins comme des anthropologues. On peut même dire, au regard de la production internationale du dernier demi-siècle, que le postulat des invariants est souvent considéré comme une spécialité française, que ses critiques rapportent à un penchant « national » pour les spéculations abstraites.

Ensuite, lorsque la recherche des invariants est effective, elle ne met pas en œuvre une définition homogène. Les uns sont plus attachés à l'identification du fondement réaliste qui se réfère aux limites de l'expérience sensorielle de l'*homo sapiens* pour délimiter le champ de sa connaissance du monde et, par conséquent, de ses représentations possibles. Les autres visent à la formule quasi-algébrique qui place l'invariant du côté d'une forme abstraite susceptible de

générer une large diversité d'objets concrets.

Enfin, et c'est un des points les plus débattus aujourd'hui, certains anthropologues admettent que l'équipement conceptuel et méthodologique de la discipline doit, pour réaliser le programme de découverte des invariants, faire étroitement alliance avec les sciences de l'esprit, et d'abord la psychologie cognitive. Il se trouve que c'est en France, il y a une trentaine d'années, dans le cadre d'une critique du « sémiologisme » lévi-straussien, que ce nouveau programme a été esquissé (Dan Sperber). Il a pour avantage de proposer un répertoire de recherches empiriques qui portent, principalement, sur l'ontogénèse des instruments de la pensée. Dans une lignée, dont Piaget est l'initiateur, l'enfant devient un terrain central de la recherche anthropologique : la genèse des croyances, la transmission de la culture, l'imitation, les perceptions sensorielles, les opérations classificatoires, le sentiment esthétique... figurent parmi les thèmes actuellement explorés. Mais, là encore, il convient de garder présent à l'esprit le choix crucial que cette orientation traduit. A la question, clairement posée par Vincent Descombes, « Où situer l'esprit ? », deux réponses diamétralement opposées ont été proposées et solidement étayées par les philosophes modernes. La première situe l'esprit, et donc la pensée, à *l'intérieur*, dans le système nerveux central, la seconde à *l'extérieur*, dans les institutions élaborées au fil de l'histoire collective ; ces dernières étant l'objet même de l'anthropologie (Descombes 1995a et b). Beaucoup de fondateurs de la discipline – dont Van Gennep, Mauss et Lévi-Strauss en France – ont souvent admis que l'anthropologie était, en fin de compte, une psychologie mais la question de l'articulation des questions formulées par deux disciplines dont le point d'insertion est si radicalement contrasté reste un passionnant défi.

Une telle intensité potentielle du débat de méthode et de théorie ne peut fonder l'annonce d'une mort imminente. Elle caractérise plutôt un savoir en construction, bien vivant, comme le confirme la demande croissante d'anthropologie de la part des autres disciplines (philosophie, histoire, archéologie, linguistique, géographie, économie, politologie, sciences du vivant...) et l'alliance complètement renouvelée avec certaines tendances de la sociologie. Il faut cependant

noter le penchant, assez prononcé chez les anthropologues, à confronter leur exploration ou leur invention d'objets à une définition idéale de la discipline. Ce qui fait trop souvent de la perplexité identitaire (« Est-ce de l'anthropologie ? ») et du jugement péremptoire qui va avec (« Ce n'est pas de l'anthropologie ! »), le dernier mot de tout débat. D'où la tendance à hiérarchiser les productions qui s'inscrivent dans le champ de l'anthropologie soit en vertu de leurs procédures de collecte des données soit en vertu de leur conformité à un programme fort, celui de l'explicitation des systèmes symboliques ou celui de la recherche expérimentale des invariants, par exemple. C'est oublier que tout périmètre disciplinaire résulte d'une convention conjoncturelle et que la multiplication des débats scientifiques devrait plutôt le renforcer que l'affaiblir. Il suffit de considérer la vitalité polémique de l'histoire, de la sociologie, de la géographie ou de la psychologie pour se rendre compte qu'il est vain, et institutionnellement coûteux, de lier les confrontations épistémologiques les plus radicales à l'existence de la discipline qui dépend de bien d'autres facteurs.

II. Terrains, objets, théories : les avancées du présent

L'enquête monographique de longue durée, impliquant un fort investissement linguistique et couvrant l'ensemble des dimensions de la vie sociale des populations concernées, continue donc à alimenter le programme et les hypothèses d'une anthropologie comparative (des formes de la parenté et du politique, des logiques rituelles etc.), mais l'étude des terrains classiques de la discipline est en train de se renouveler à partir de quatre orientations :

1) L'intérêt pour les « ethnosciences » et les savoirs locaux des sociétés non-occidentales, dont l'expansion, en France, date des années 1970-1980, s'est considérablement élargi au moins dans deux directions. La première par inclusion des savoirs savants, de la science et de la technique occidentales, dans une approche qui revendique l'ethnographie comme méthode et l'anthropologie comme horizon. C'est donc, globalement, les notions de savoir, d'apprentissage, de transmission, de reconnaissance, de controverse... qui se trouvent interrogées, ce qui provoque, par contrecoup, un certain renouvellement de l'équipement conceptuel des sciences sociales.

La seconde consiste à se donner pour objet l'ensemble de l'organisation de la vie psychique et des opérations mentales des « autres ». La structure des perceptions et la qualité des affects, les schèmes corporels, en un mot les contraintes des cognitions et des émotions, sont au fondement de **l'étude des psychologies ou des ontologies indigènes**. Eclairées par la reprise critique des hypothèses expérimentales de la psychologie cognitive, ces études anthropologiques de terrain ouvrent aussi sur la question des **épistémologies alternatives**, et pratiquent également la confrontation avec les modèles psychanalytiques de l'inconscient.

2) La construction des identités « ethniques » dans un monde de relations inter-ethniques plus ou moins contrôlées par les Etats obligent à prendre en compte **les processus plus politiques d'invention de la coutume, d'indigénisation des cultures, de ré-ethnisation des communautés**. Les catégories d'ethnie, de race, de nation, s'entremêlent au sein des productions identitaires des mouvements indigènes, et sont fortement relayées et retravaillées au sein des parcours migratoires et des diasporas. L'anthropologue est appelé sur ces terrains à l'échange avec les historiens de l'invention missionnaire des identités ethniques et, bien sûr, avec les sociologues des minorités migrantes et des diasporas. Ainsi, par exemple, les mondes néo-indiens ou afro-américains constituent-ils aujourd'hui de nouveaux territoires de l'anthropologie.

3) L'ethnologie prend en compte désormais sa contribution, par le biais de ses institutions (bureaux d'ethnologie, musées, collections), à l'élaboration et à l'institution de la culture, et constitue en objet d'analyse **les processus de « patrimonialisation » des savoirs, des arts et des sites indigènes**. Ces phénomènes complexes, qui sont le fruit d'une longue histoire dans les sociétés européennes, sont désormais omniprésents dans les territoires de consommation exotique de l'ethnologie et dans les politiques culturelles des Etats du Sud en matière d'investissement patrimonial et de tourisme. Cette *anthropologie de l'institution de la culture* confère une place centrale à des pratiques que l'anthropologie française a longtemps tenues à l'écart. Ainsi, l'authenticité du terrain a-t-elle été longtemps associée à la communication verbale et à la valorisation de la « parole » et

de la tradition orale. Or, la place de l'écriture, et plus largement du graphisme, dans beaucoup de sociétés requiert désormais une attention particulière pour une série de raisons qui marquent un élargissement du questionnement anthropologique : écriture et arts de la mémoire, écriture et objectivation de la valeur culturelle à travers des textes fondateurs, émergence de la catégorie des lettrés, mise en œuvre institutionnelle de la conservation et de la transmission des écrits, construction et figuration du passé collectif... Autant de thèmes qui imposent un dialogue avec les spécialistes des langues écrites et de leur mise en texte.

4) C'est là un pas vers une **anthropologie des œuvres** qui sont, selon des modalités diverses, des réserves d'identification, collective et personnelle. Cette anthropologie connaît en ce moment des développements essentiels et un renouvellement profond. Alors qu'elle a été longtemps réservée à quelques grandes figures de la discipline – Leroi-Gourhan et Lévi-Strauss au premier chef — l'anthropologie des arts est en train de se construire en France depuis une dizaine d'années. L'ethnomusicologie a enrichi sa palette en abordant des musiques de tradition écrite et des pratiques musicales contemporaines mondialisées (le jazz, par exemple). L'anthropologie des arts visuels connaît, dans le dialogue parfois difficile mais absolument nécessaire avec le nouveau Musée du Quai Branly, des développements qui visent à en faire une des disciplines phares dans l'approche des objets et des pratiques esthétiques. L'anthropologie des textes littéraires se développe de façon buissonnante dans un certain éclectisme méthodologique. Ces approches enrichissent, voire bouleversent, le savoir-faire interprétatif des disciplines humanistes sur plusieurs plans. Retenons simplement l'importance des questions générales qui sont ici mises en évidence : l'ontogenèse et la phylogenèse de la production et de la perception esthétiques, les formes et les fonctions du régime fictionnel, la question de la mémoire incarnée dans le faire esthétique, la part de la relation entre cultures dans la qualification d'art, l'analyse comparative de la singularité biographique du créateur, de l'artiste et de l'écrivain etc.

Il est important de veiller à ce que ces objets de recherche ne donnent pas naissance à des micro-spécialités séparées, dont le lien à la

problématisation ethnologique et anthropologique se relâcherait peu à peu. Sur ce plan, l'ethnomusicologie française propose un exemple à suivre. L'étude des pratiques musicales est, le plus souvent, pensée, d'une part, comme une voie d'accès à un univers culturel et social plus large et plus complexe et, d'autre part, étant données les particularités de la musique elle-même, de sa mémorisation et de son partage, comme un des chantiers de la recherche des invariants formels ou émotionnels. Bref, le passage de l'ethnomusicologie à l'anthropologie de la musique est en cours.

Au regard de ces quatre orientations il est clair que tous les clivages entre ethnologie du proche et du lointain, ethnologie des traditions orales et anthropologie de la raison graphique, étude des cultures et institution de la culture, sont fortement relativisés. Tous les « autres » sont plus que jamais nos « contemporains », et toute anthropologie est une anthropologie des mondes contemporains (incluant leur profondeur historique et leur rapport au passé) ou des questions que la contemporanéité suscite. Si le paradigme structuraliste ou, à un moindre degré, le paradigme marxiste ont pu fournir à l'anthropologie une sorte de matrice identitaire, aucun autre programme « fort » n'a pris le relais : l'anthropologie cognitive, l'anthropologie pragmatique ou même l'anthropologie psychanalytique cohabitent dans la confrontation aux objets d'étude. La tentation existe pourtant de regrouper en dehors du périmètre disciplinaire de l'anthropologie tout ce qui semble relever d'une approche descriptive de sociétés locales, d'une attention aux expressions collectives et aux traditions aujourd'hui « inventées » ou encore d'une interprétation des œuvres en régime de singularité. L'étiquette « Etudes culturelles » serait toute trouvée pour désigner ce type de recherches. A notre avis, l'introduction de ce « grand partage » serait une erreur mortelle pour l'anthropologie. Outre qu'il reflète crûment son insécurité épistémologique atavique (Bourdieu se demandait-il s'il faisait de la sociologie en interprétant à sa manière *La promenade au phare* de Virginia Woolf ?), elle reviendrait à ignorer les spécificités de l'apport anthropologique à de tels travaux et, peut-être surtout, le fait que les sciences sociales se sont toujours nourries et enrichies du dialogue avec les productions qui manifestent la plus haute

réflexivité à l'intérieur de chaque culture particulière. Nos sciences apprennent à comprendre en découvrant comment les « autres » se comprennent eux-mêmes. C'est la limite imposée au pur et simple traitement naturaliste de leur objet.

*

Après l'attentat contre les Twin Towers, en septembre 2001, un de nos collègues aurait eu cette réflexion : « Désormais, on ne devrait plus nous demander : 'A quoi sert l'anthropologie ?' ». Sans doute désignait-il par là le fait que l'ensemble des commentaires à chaud et des discours politiques semblaient se heurter au mur de l'imprévu et de l'incompréhensible qui faisait resurgir au sein de la médiasphère le langage de l'irrationalité, en invoquant une lutte manichéenne du bien et du mal et en fondant sur la croyance religieuse publiquement affirmée les entreprises belliqueuses à venir. Un tel tissage du politique, de la violence et du religieux évoquait évidemment des thèmes de réflexion essentiels à l'anthropologie contemporaine.

La question des dynamiques religieuses et **les interrogations sur les formes contemporaines du religieux** sont, en effet, au centre des recherches les plus récentes. Ce constat n'est qu'en partie lié au fait que les sociologues des religions et les laboratoires auxquels ils appartiennent, relèvent historiquement de la section 38. Le champ d'étude hérité de la « sociologie religieuse » et du groupe de « sociologie des religions » du CNRS, s'est d'abord au fil du temps recomposé sous l'appellation « sciences sociales des religions », regroupant désormais plus d'historiens et d'anthropologues que de sociologues des religions inspirés par les sciences politiques. Parallèlement, le grand partage entre une anthropologie du rituel, du symbolique ou des croyances, ancrée dans les sociétés traditionnelles, et une sociologie du croire analysant les procès de recomposition de la modernité religieuse (sécularisation, laïcisation, individualisation) a perdu de sa pertinence. Là encore trois chantiers se sont ouverts qui se révèlent plein de promesses :

1) L'anthropologie pragmatique des formes de l'action rituelle qui met l'accent sur les situations d'interaction et d'énonciation prend ses distances par rapport à l'héritage des lectures symbolistes et des pratiques exégétiques qui se nourrissent de la maîtrise d'un corpus de mythes ou de traditions

scripturaires, et trouvent à s'appliquer sur des terrains européens ou non-européens. Elle permet de lire de manière à la fois contextuelle et transversale des rituels d'interaction relevant aussi bien des cycles d'initiation, des séances de divination ou des pratiques de dévotion, en reprenant la question des modes de présence et de partage des esprits, des dieux, des héros et martyrs (ou même de Dieu), et de leur rôle dans la fabrique des personnes concernées (initiés, croyants ou convertis).

2) La religion en mouvement, le processus de dérégulation des religions instituées, trouve son envers dans le succès des pèlerinages et le réveil des cultes de saints qui recréent de **nouvelles formes d'autorité religieuse**. Les cadres de l'expérience pèlerine, l'institution de lieux de pèlerinage, les dispositifs rituels des apparitions, se révèlent partout dans le monde (de St Jacques de Compostelle à Bénarès, en passant par Medjugorje), au sein de traditions religieuses très diverses, d'excellents analyseurs des formes contemporaines de religiosité. Le partage des lieux de culte et l'échange des figures médiatrices des saints (entre christianisme et islam) permet d'éclairer les relations interethniques et les enjeux politiques de l'invention d'une nation.

3) **La transnationalisation des religions du Sud** (cultes de possession africains, chamanismes et pentecôtismes indigènes ou islam indien) constitue un autre terrain majeur de l'anthropologie religieuse contemporaine qui poursuit l'ouverture représentée en son temps par la constitution des prophétismes et des syncrétismes comme objets anthropologiques. Ces religions transnationales, véhiculées par les réseaux de « transmigrants », bousculent, par leurs enjeux identitaires et communautaires, le cadre d'une sociologie de la globalisation religieuse centrée sur le bricolage cosmopolite des croyances et la libéralisation du marché religieux. Sur le plan anthropologique, les logiques qui président aux processus de réinterprétation des identités religieuses (réafricanisation, réévangélisation, indigénisation) et les outils d'analyse disponibles (bricolage, métissage, hybridité) sont au cœur des interrogations.

*

L'anthropologie s'est également et pleinement investie dans nos « problèmes de société » en les revisitant à partir des acquis de ses conceptualisations classiques et des développements contemporains, non sans

susciter certaines résistances larvées de la part des tenants d'une définition exotique et archaïque de ses objets :

1) L'autonomisation d'une « anthropologie économique » a été une des tâches de la génération précédente soucieuse d'identifier les lieux où s'articulent, dans des sociétés non-capitalistes et en l'absence d'une autonomisation des grands champs de la pratique, l'économique et le social. On pourrait penser que les trois dernières décennies de l'histoire du monde ont balayé ce type de questionnement. Or, il n'en est rien. Non seulement le « marché » voit proliférer, partout dans le monde, des zones très importantes d'économie souterraine mais **les manières dont l'économie est comme « encadrée » dans les rapports sociaux et politiques** constitue un objet central, encore trop rarement interrogé.

2) L'anthropologie de la parenté rebondit avec **les nouvelles formes de parentalité** que suscitent les recompositions familiales en cours au sein de nos sociétés, et l'anthropologie de la construction culturelle des identités sexuées doit intégrer les fantasmes d'une séparation complète de la sexualité et de la reproduction. Les adoptions « internationales » ou la procréation assistée constituent des terrains quasi-expérimentaux pour l'étude de la construction des identités individuelles. Dans le prolongement de ces enjeux, les transplantations d'organes ou les greffes « exogènes » (xénogreffes animales) interrogent également les frontières entre le soi et l'autre, les hybridations entre l'humanité et l'animalité, et les violences faites à l'animal qu'elles supposent.

3) Les nouvelles approches du « vieillissement » des populations et de la longévité des individus, qu'autorisent la méthode ethnographique et les comparaisons anthropologiques, viennent en complément des recherches promues par la démographie, la sociologie et les sciences du vivant. Elles portent sur les processus multiples à l'œuvre dans l'instauration des limites et des seuils, à la tension des référents contraires et aux accidents de parcours au fil des âges, en somme aux temporalités multiples qui façonnent **les cycles de vie et les itinéraires biographiques contemporains**. De façon générale la question de la construction sociale du biographique, y compris comme représentation, doit être repensée à nouveau

frais

4) les formes extrêmes de violence, interrogeant les frontières de l'humanité, qu'elles soient issues des conflits de guerre civile (massacres et tortures), des formes internationales du terrorisme (suicide des martyrs), des politiques étatiques d'épuration ethnique et d'extermination (exil, camp, génocide), ont suscité toute une anthropologie de la violence et de la justice. Celle-ci se penche plus particulièrement non seulement sur les ritualisations de cette violence « sauvage » ou sur les politiques de réparation, de pardon et de réconciliation, mais aussi sur toutes les formes de gestion de la souffrance des corps et des esprits, le traitement thérapeutique des blessures de la mémoire, qui empruntent aux rituels de confession, de commémoration, et de pèlerinage et aboutit à l'héroïsation paradoxale des victimes.

5) Enfin, les formes plus ordinaires de déviance et de criminalité, les aveux et les repentirs, liés à l'expérience de la peine, autant que les reconversions des libérés, conduisent à s'interroger sur la construction des condamnés en tant que sujets moraux. La perpétuation des « mises à mort » d'homme au sein des sociétés modernes, et la multiplication des associations de familles de condamnés (coupables et victimes), constituent d'autres objets critiques qui invitent à développer une anthropologie globale et comparative de la construction des identités morales.

Sur ces différents thèmes, l'épreuve du comparatisme, à laquelle l'anthropologie est ouverte par définition, entraîne un renouvellement très profond des chapitres classiques de l'étude monographique. Par exemple, la question du suicide, thème et débat fondateur des sciences sociales comme disciplines en tant qu'il est, dans beaucoup de cultures, un geste éminemment individuel profondément socialisé, fait l'objet d'analyses anthropologiques qui apportent du neuf au débat en éclairant des contextes d'interprétation nouveaux (Macdonald 2003 ; Baudelot et Establet 2006).

Une façon, sans doute caricaturale mais non dénuée de vérité, d'opposer les tendances et les images publiques de l'anthropologie et de la sociologie, souligne le contraste de leur rapport au temps ou, si l'on préfère, à l'historicité. Les sociologues se donnent souvent la justification du surgissement historique et donc de la *nouveauté* (« nouveaux

pauvres », « nouveaux pères », nouveaux croyants », « nouveaux racismes », « nouveaux médias »...), les anthropologues refroidissent cette néophilie en insistant plutôt sur les continuités souterraines, sur la clôture systémique du répertoire des choix culturels, sur la stabilité de la « condition humaine ». Même si la demande sociale diffuse continue à adresser à l'une et à l'autre discipline les mêmes attentes inverses, nous sommes complètement sortis de ces naïvetés, l'anthropologie affronte avec ses moyens le changement et l'événement, la sociologie est attentive à des continuités peu visibles. La notion, longtemps jugée très imprudente, de « mutation anthropologique » est mieux recevable, ce qui redonne à l'anthropologie contemporaine et historique du monde occidental – dont « la tradition du nouveau » (H. Rosenberg 1962) fut la forme d'historicité dominante – une place importante.

III. La section 38 : quelques données démographiques

Les laboratoires

L'implantation des laboratoires relevant de la 38 se situe **essentiellement en région parisienne: 77%**, l'autre pôle étant clairement Aix-Marseille (10%). Les principaux laboratoires d'anthropologie, par leur taille et la densité de chercheurs relevant de la 38, sont :

- **dans le sud, sur Aix-Marseille**, l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, IDEMEC, le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie, CREDO, et l'Institut de recherche sur le Sud est asiatique, IRSEA, ces trois laboratoires comportant en tout une vingtaine de chercheurs CNRS rattachés à la 38 ;

- **à Paris, les trois lieux principaux de l'anthropologie** sont le laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de Nanterre (24 chercheurs de la 38 sur 29 cnrs), le laboratoire d'Anthropologie sociale du Collège de France (17 chercheurs de la 38 sur 18 cnrs), et, suite au dernier regroupement, l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain de l'EHESS (15 chercheurs de la 38 sur 34 cnrs). Sur les trois ou quatre UPR, l'Equipe de Recherche et d'Etude Amérindienne a rejoint comme « équipe » l'UMR de Nanterre, le LAIOS est devenu une UMR, désormais une « équipe » du regroupement Institut Interdisciplinaire

d'Anthropologie du Contemporain. Seul subsiste le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine (avec ses dix chercheurs CNRS de la 38) et l'UPR 299, Milieux et Sociétés en Himalaya (Smadja) avec 6 chercheurs CNRS de la 38. Deux laboratoires liés historiquement au groupe de sociologie des religions du CNRS regroupent également un nombre important de chercheurs de la 38 (13 chercheurs de la 38 sur 22 cnrs) : le Centre d'Etudes Interdisciplinaires des Faits Religieux de l'EHESS et le Groupe, Sociétés, Religions, Laïcités de l'EPHE.

La politique de regroupement des laboratoires a fait apparaître **trois « mondes » nouveaux** désormais rattachés en priorité, entre autres par l'appartenance disciplinaire de leur directeur, à la 33 mais comportant des « équipes » importantes d'anthropologues : le Centre d'Etudes des Mondes Africains, CEMAF (avec 9 chercheurs de la 38 sur 17 cnrs) ; le Monde insulindien/Asie du Sud Est (7 chercheurs de la 38 sur 15 cnrs) ; et le laboratoire d'études des Mondes Américains (4 chercheurs de la 38 sur 8 cnrs). Ces regroupements viennent en compléter d'autres : celui du Centre d'Etudes de l'Inde et de l'Asie du Sud (5 chercheurs de la 38 sur 18 cnrs); le Centre de Recherche sur la Chine, la Corée, le Japon (2 chercheurs de la 38 sur 15 cnrs). D'autres laboratoires d'aires culturelles (Amérique Latine, Monde iranien, Monde arabe et musulman) sont aussi importants mais comportent des effectifs plus restreints ou disséminés de chercheurs de la 38.

Les chercheurs

Les statistiques et graphiques transmis par le secrétariat du Comité National font état pour l'année 2005 de la répartition suivante: **192 chercheurs CNRS; une pyramide des âges qui atteint son pic le plus élevé entre 55 et 59 ans; un pourcentage de femmes supérieur aux hommes (54% contre 46%);** une masse de CR1 très préoccupante: près de 60% des chercheurs ...

Dans le détail des grades, on trouve :

Aucun DRCE (mais 6 DREM dont certains étaient DRCE)

12 DR1, tous des hommes

48 DR2, dont 21 hommes et 27 femmes

127 CR1, dont 48 hommes et 79 femmes

9 CR2, dont 6 hommes et 3 femmes

Promotions et concours

La section 38 ne comporte plus **aucun DRCE**, et n'a obtenu sur les deux dernières années **qu'une promotion DR1 par an** (alors que d'autres sections font état de deux sinon trois promotions DR1) et que **la moyenne d'âge de promotion DR1 dépasse les 60 ans.**

Plus grave, le nombre de postes de DR2 ouvert au concours a chuté en 38 cette année de 4 (3+1 fléché « Amérique du Nord ») en 2005, à 2 en 2006, alors que la moyenne d'âge des candidats internes pour le concours DR2 en 38 (54 ans) est la plus élevée de toutes les sections, et que le pourcentage des femmes y est aussi le plus élevé (64 %).

Enfin, si le nombre des postes ouverts en CR (2 CR1 et 3 CR2) reste comparable à la moyenne des sections, **pour la deuxième année consécutive, aucun poste n'a été « ouvert » ou « banalisé » en CR2, deux postes sont fléchés, et un poste fortement colorié en 2006.** Ce qui ne manque pas d'être préoccupant.

Conclusion

En 1999, la section 38 comptait 210 chercheurs CNRS. En 2005, elle ne compte déjà plus, compte tenu du renouvellement partiel des postes, que 192 chercheurs. Les statistiques de l'âge moyen par grade (près de 52 ans en CR1 et de 60 ans en DR2 pour la 38) et les prévisions des départs à la retraite (30 % dans les 5 ans, 55 % dans les 10 ans, et 70 % dans les 15 ans, pour la 38) montrent que **la 38 est une des sections (avec la 36) dont le renouvellement est le plus préoccupant** : à raison de 5 recrutements par an, l'effectif des chercheurs de la 38 ne serait plus d'ici quinze ans que de 132. Une politique de recrutement de jeunes chercheurs s'impose d'autant plus que l'anthropologie est une discipline dont l'ancrage principal est traditionnellement au CNRS plus qu'à l'université.

SECTION 38 : SOCIÉTÉS ET CULTURES, APPROCHES COMPARATIVES

RAPPORT DE PROSPECTIVE

Le rapport de conjoncture aboutit à trois

constats qui expliquent les propositions

esquissées dans ce rapport de prospective :

1) L'anthropologie, en tant que discipline, doit intégrer les débats qui interrogent ses fondements-mêmes et fonder sa vitalité institutionnelle sur sa capacité retrouvée à interroger les sciences de l'homme et de la société en général.

2) Les objets et les pratiques de la recherche ethnologique connaissent, après la clôture de l'inventaire monographique des sociétés, un renouvellement en profondeur dans lequel l'enquête ethnographique confirme sa fécondité.

3) Alors même qu'une génération de jeunes chercheurs brillants émerge, la situation institutionnelle et démographique de l'anthropologie présente des signes de régression extrêmement inquiétants. Le CNRS est, actuellement, l'organisme le mieux à même d'assurer la continuité d'une discipline renouvelée.

Les enjeux scientifiques

Nous nous garderons bien de faire des prévisions sur l'avenir des thèmes de recherche actuellement pratiqués. La relecture des rapports de conjoncture précédents nous incline à la modestie et à la prudence. Ainsi, a-t-on, il y a une dizaine d'années, conclu à l'essoufflement de l'anthropologie médicale. Or, elle est en train de connaître un second souffle remarquable d'une part en investissant le terrain de la médecine en Europe, d'autre part en croisant deux champs (la santé et le politique), faisant de la notion de « biopouvoir » un puissant instrument d'analyse dans les nations dépendantes du Sud. Ainsi la relative stagnation des travaux de qualité sur les périphéries urbaines et sur le monde du travail en entreprise ne doit pas nous inciter à conclure trop hâtivement à un épuisement du sujet. Il en est de même pour les chapitres classiques du questionnement ethnologique (parenté, croyances, rites, institutions politiques, droit...). Depuis une quinzaine d'années, certains ont donné lieu à des développements neufs, souvent inattendus.

Les voies qui s'ouvrent aujourd'hui traduisent de multiples déplacements à l'intérieur du découpage reçu des champs disciplinaires et au sein d'une demande ou d'une commande de savoir en pleine évolution. Nous pensons que l'anthropologie – dont la variante « appliquée » s'est, jusqu'à présent, cantonnée dans les questions de développement – est à même de répondre à ces situations à condition de faire preuve d'une intelligente plasticité. Nous avons, à titre

d'exemple, retenu cinq axes qui peuvent raisonnablement espérer un futur développement.

1) Les deux premiers prennent acte de la dilution dans un éclectisme invertébré de deux domaines qui restent fortement attractifs dans l'université de masse : les « sciences de l'éducation » et les « sciences de l'information et de la communication ». Le vide en ces domaines est à ce point criant que le débat public est occupé d'une part par une philosophie plus ou moins médiatique et, de l'autre, par des acteurs promus au rang de témoins. Or, les chercheurs créatifs en ces domaines font tous appel à des styles de problématique qui s'inspirent ouvertement de l'anthropologie ; celle-ci devrait être partie prenante, en première personne, sur ces terrains. On connaît les développements, outre-Atlantique, d'une ethnologie de l'éducation et d'une ethnologie des médias. Sans en reproduire servilement les protocoles mais en ouvrant le dialogue, il est urgent d'épauler les chercheurs décidés à s'investir dans ces domaines.

Du côté de l'éducation c'est la question de la transmission intergénérationnelle (dans la famille comme à l'école) qui est en jeu ainsi que l'universalisation de la forme scolaire et du modèle pédagogique de transmission, au détriment d'autres modèles que les ethnologues connaissent bien (imprégnation, initiation...). Les possibilités, généralisées à terme, de désocialisation complète des apprentissages (par recours direct à des médias éducatifs) introduisent une rupture fondamentale qui reste à analyser.

Du côté de la communication quelques travaux anthropologiques s'intéressent, d'une part, au déplacement massif du récit de fiction de l'écrit vers l'image et, de l'autre, à la production même de ces images de très large diffusion. L'ethnographie des « visualités » contemporaines reste, cependant, largement à faire, elle devrait se nourrir, sur le plan théorique, des débats récemment suscités par les analyses situées de la mutation graphique.

2) Les deux thèmes suivants témoignent de la fertilité du dialogue interdisciplinaire qui met, en ce moment, l'ethnographie en position de répondre à des questions que les autres disciplines lui adressent.

L'économie d'abord qui, dans son souci d'analyser les pratiques concrètes de la production et des échanges à l'intérieur des marchés nationaux et internationaux, constate que lui échappent des pans maintenant

essentiels du tissu économique. L'étude des économies souterraines, largement inaccessibles à la description statistique administrative et à l'enquête par questionnaire, a donné lieu à de bonnes ethnographies. Le développement et l'intégration dans les activités reconnues, d'une nouvelle économie domestique – en particulier liée aux « aides à la personne » – requiert également une approche fine et une problématisation globale où l'ethnologie de la famille et de l'échange peut apprendre beaucoup à l'économie. Il en est de même de toutes les formes de circulation de l'argent au sein de la famille moderne recomposée qui échappe à la définition codée du « ménage » statistique.

Les sciences du milieu (écologie et géographie), ensuite. L'ethnologie a, au cours de la dernière génération, accumulé des études de cas très détaillées sur les relations à l'environnement qui élargissent le questionnaire des ethnosciences en interrogeant tous les processus de construction et de consommation de la « nature » dans les zones sous-peuplées comme dans les métropoles. La généralisation de la référence au « développement durable » articule les nouveaux découpages de l'espace et des stratégies d'attraction - agricole, résidentielle et touristique - dont les effets méritent une approche enrichie. Plusieurs jeunes chercheurs français travaillent actuellement sur ces thèmes.

3) Les grands débats de l'âge «métaphysique» sur l'essence et la fonction de la religion, qui avaient disparu depuis l'époque des fondateurs de la sociologie et de l'anthropologie, font aujourd'hui retour, comme en témoigne l'engouement de nos philosophes invitant à repenser la religion ou le religieux. Une des grandes figures de l'anthropologie américaine, Clifford Geertz, vient nous rappeler que «la religion est un sujet d'avenir» et que l'ethnologie n'a jamais délaissé ce terrain. L'hypothèse de la «sécularisation» de nos sociétés a toujours été très discutée mais l'enjeu n'est plus de savoir désormais si «la religion» avance ou recule ». Il s'agit de prendre en compte les processus modernes de transformation et de réforme en cours au sein de religions transnationales qui nouent des relations complexes avec leurs ancrages ethniques et les mouvements nationalistes qui font irruption sur la scène internationale. Les revitalisations de l'hindouisme ou du bouddhisme, les réveils du soufisme ou des mouvements évangéliques, le radicalisme des fondamentalistes protestants,

ne peuvent être compris que par un travail ethnographique profond au sein des communautés concernées. La résurgence des idées religieuses, l'omniprésence des identités et des engagements religieux, sur fond d'émergence de nouvelles nations (nations de l'islam, nations bibliques, nations noires) et de conversions à la modernité, redonne un second souffle à l'étude comparée des religions. Dans les sociétés laïques, le transfert des langages et des formes liturgiques et institutionnelles du religieux dans les mondes de la politique et de la culture offre des terrains où l'anthropologue rencontre l'historien. On comprend que la matrice sociologique qui servait d'accueil aux diverses sciences sociales du religieux ait quelque peu éclaté et que dans les centres de recherche qui relèvent en France des études sur les religions, on trouve autant d'historiens, d'anthropologues ou de politologues, que de sociologues. Lorsqu'il s'agit de penser la complexité d'autres régimes du religieux ou d'autres formes de religiosité, l'approche pluridisciplinaire reste le meilleur garde-fou contre les tentations essentialistes ou les repliements ethnocentriques.

4) Un regard rétrospectif sur l'histoire de la description du monde, avant et après l'émergence de la discipline anthropologique, fait apparaître un véritable continent enfoui de données écrites et imagées. Continent enfoui dans la mesure où il n'est presque jamais cartographié en tenant compte des acquis et des problématiques de l'ethnologie comme discipline. Des recherches importantes ont commencé à interroger les archives des ethnologues, il faut les encourager et les soutenir ; cependant rien de vraiment significatif ne se profile concernant des données, infiniment plus massives, fondées sur la relation directe des savoirs et des pouvoirs. Par exemple les rapports des missionnaires, les enquêtes des administrations coloniales ou les productions d'une érudition locale qui domine l'écrit postrévolutionnaire en Europe. Le paradoxe français doit être souligné ici : nous disposons sans doute, du fait de notre histoire nationale, des gisements les plus considérables en Europe dans ce domaine et nous en sommes encore aux balbutiements de l'inventaire et de l'analyse. La collaboration entre ethnologues et historiens, entre le CNRS et la Direction des Archives du Ministère de la Culture, entre autres, devrait faire évoluer très vite la situation.

Les moyens

Le constat démographique qui conclut

le rapport de conjoncture est accablant. Il le devient plus encore si nous considérons l'ensemble du tissu universitaire. Les enseignants des universités représentent aujourd'hui à peu près la moitié de l'effectif des chercheurs et un petit nombre est intégré dans des UMR. Leur vieillissement est sensiblement équivalent à celui des chercheurs du CNRS, dans dix ans les départs à la retraite vont décapiter la discipline. Le problème de son renouvellement est lié au développement de la réforme des études universitaires. Le système des masters ne garantit pas du tout une présence explicite de l'anthropologie. La situation n'est pas meilleure à l'EHESS, qui fut longtemps le bastion de la discipline dans les grands établissements. Le renouvellement des départs à la retraite ne dépasse pas les 50%, l'effondrement à terme est inscrit dans les chiffres.

Le recrutement de chercheurs de moins de 40 ans par le CNRS est, aujourd'hui, la seule réponse immédiatement envisageable. Ceci suppose, dans une période de stagnation des créations d'emploi, une analyse globale de la situation des disciplines SHS, une évaluation de leur poids relatif au CNRS, dans les universités et dans les grands établissements et un choix raisonné des disciplines où le CNRS joue un rôle moteur, indispensable à leur perpétuation dans les conditions de renouvellement que nous avons décrites. Partager de façon égalitaire la pénurie entraîne inmanquablement la disparition des plus faibles. Ici un vrai courage politique est requis.

Les laboratoires qui ont joué le jeu des regroupements se trouvent actuellement pénalisés par le fait que les ensembles fédératifs de forte taille qu'ils ont mis sur pied sont dénommés UMR et gérés comme tels alors même, par exemple, que leur évaluation devrait se faire également *équipe par équipe* puisque nous considérons que l'équipe aux prises avec un projet délimité est l'unité réelle du travail collectif. Introduire dans la terminologie l'expression « UMR Fédérative » est une demande générale. Y surseoir ne peut qu'entraîner de graves déceptions dans des laboratoires où l'anthropologie a joué franchement le jeu. Notons aussi les relations renouées avec l'INSERM et le Ministère de la Culture dont la politique des regroupements a fourni ponctuellement l'occasion. La visibilité de ces partenariats importants ressortirait mieux avec une terminologie nouvelle.

En outre, la situation du logement des laboratoires, à Paris particulièrement, reste préoccupante. De fortes initiatives dans ce

domaine sont attendues.

Un grand débat est en cours sur l'avenir des revues. L'anthropologie, au sens large, est sans doute, étant donné sa faiblesse démographique, l'une des disciplines les plus remarquablement productives en cette matière. Si l'on peut envisager des regroupements dans lesquels le CNRS peut dire son mot, il faut convenir que la géographie actuelle des revues reflète assez bien la diversité interne du domaine. Les grandes revues généralistes – *L'Homme* au premier chef – échappent à l'effet de chapelle et assument leur rôle d'expression des avancées de la discipline et de lieu où la jeune génération s'initie à la publication. Le trésor des expériences accumulées par les équipes dirigeantes des revues, y compris en matière de numérisation et de mise en ligne, devrait être beaucoup plus sollicité qu'il ne l'a été jusqu'à présent par les directions du CNRS quand il s'agit de définir une politique d'ensemble.

Positionnement national et international

L'anthropologie française est considérée, sur le dernier siècle, comme membre du cercle étroit des fondateurs de la discipline. Ce prestige n'est pas entamé et il est bon que de solides travaux d'histoire de la discipline en mesurent la portée. Les thèmes nouveaux que recense le rapport de conjoncture placent souvent la production française à égalité avec la production anglo-saxonne, pourtant quantitativement vingt fois plus lourde, et même en avance sur certains sujets. Le rayonnement de la production française devrait cependant être soutenu par une politique systématique de traduction en anglais d'ouvrages et d'anthologies thématiques. Le CNRS aurait tout intérêt à développer une politique d'accords avec le Centre National du Livre en ce domaine.

Le CNRS peut également jouer un rôle moteur dans la formation des jeunes chercheurs en aidant à la création de doctorats plurinationaux qui sont aujourd'hui une nécessité européenne. Le réseau des Ecoles et des Instituts français dans le monde devrait être le support naturel de cette initiative qui contribuera à asseoir une forte présence française à l'intérieur d'une anthropologie européenne (faites par des Européens) qui peine à se constituer en force académique et intellectuelle par la seule voie associative. Evidemment l'accroissement des bourses postdoctorales ne peut que favoriser cette indispensable mobilité.

INFORMATIONS GENERALES

Candidats classés concours d'entrée au CNRS section 38, jurys d'admissibilité 2007 :

CR1 (2 postes)

1^{er} : Puccio
2^{ème} : Tank
3^{ème} : Wendling
4^{ème} : Ciarcia
5^{ème} : Claveyrolas
6^{ème} : Capdeville
7^{ème} : Miran
8^{ème} : Selmi & De L'Estoile

CR2 (4 postes)

1^{er} : Jungen
2^{ème} : Delfage
3^{ème} : Fancello
4^{ème} : Gros
5^{ème} : Vate
6^{ème} : Jaoul
7^{ème} : Claveyrolas

8^{ème} : Dematteo
9^{ème} : Degoul
10^{ème} : Boissevain
11^{ème} : Prébin
12^{ème} : Rémy
13^{ème} : Revet
14^{ème} : Buob
15^{ème} : Rousseleau
16^{ème} : Stoichita
17^{ème} : Vivier-Muressan
18^{ème} : Ben Hounet
19^{ème} : Adell-Gombert

DR2 (4 postes)

1^{er} : Ariel de Vidas
2^{ème} : Ales
3^{ème} : Cheyronnaud
4^{ème} : Jaffre
5^{ème} : Albera
6^{ème} : Ghasarian
7^{ème} : Laborde & Sellato

QUINZIEME CONFERENCE ROBERT HERTZ

« Les sourds comme catégorie anthropologique »

(avec interprétation en LSF)

Par **Yves Delaporte**

Directeur de recherche au CNRS

Le jeudi 14 juin 2007, à 17h.

Amphithéâtre de l'E.H.E.S.S., 105, boulevard Raspail, Paris 6^{ème}

Un cocktail clôturera la conférence



ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE

L'Association pour la Recherche en Anthropologie Sociale, fondée en 1989 et régie par la loi de 1901, est ouverte à tous les anthropologues qui font métier de cette discipline, qu'ils ou elles soient bénéficiaires d'un statut ou non, de chercheur (e) ou d'enseignant(e), résidant en France ou à l'étranger.

Depuis 1989, l'association s'est développée par l'incorporation de nouveaux membres, par la réalisation de Journées d'études à double finalité, professionnelle et scientifique, et par le parrainage de colloques organisés par ses membres. Chaque année elle organise à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales la Conférence Robert Hertz qui est ouverte à tous les amateurs et professionnels des sciences sociales et humaines.

Depuis sa création, l'APRAS suit les développements institutionnels de l'anthropologie à travers les réformes successives des instances françaises qui veillent au recrutement et à l'évaluation des chercheurs (CNRS, CNU) comme de celles qui se préoccupent de la mise à disposition du public des apports des anthropologues concernant les sociétés et cultures du monde (Musée du Quai Branly). Elle réfléchit sur la pratique anthropologique, ses objets, ses méthodes, les nouvelles conditions d'exercice et ses développements.

Les demandes d'adhésion doivent être adressées à l'APRAS, BP 202, 75264 Paris cedex 06. Elles sont désormais dispensées de parrainage et présentées en Conseil d'Administration, qui prend la décision d'admission à la majorité des deux tiers.

LETTRE D'INFORMATION

La *Lettre d'information* est ouverte à tous les membres de l'association. Elle publie libres opinions, papiers d'humeur, lettres de terrain, compte rendus d'ouvrages ou informations (manifestations, publications, etc.), amorces de débats. La rubrique " Parutions récentes " signale les ouvrages publiés par les membres de l'association, ou sous leur direction.

Adresser les textes, le plus possible brefs, rédigés sous forme définitive, par courrier électronique à Sophie Houdart, sophie.houdart@mae.u-paris10.fr.

Ce 42^e numéro de la *Lettre d'information* a été préparé par le conseil d'administration de l'APRAS (rédaction) et Sophie Houdart (composition).